



Flagrants Délires de mensonges et de déni



Lors du dernier conseil municipal du 19 Mai, Nathalie Debeaune, conseillère de l'opposition a demandé à Mr Filippi le motif de la démission de Nathalie Gony, sa 1^{ère} adjointe.

Sa réponse a été la suivante :

« Ben...le motif de la démission de Nathalie Gony, je ne le...non...en fait, soit vous demandez directement si elle veut bien vous répondre, aujourd'hui elle a souhaité démissionner, et cette démission a été validée par le Préfet en direct. »

DENI

Nous avons rencontré Nathalie Gony et elle nous a répondu et expliqué en détail les raisons de sa démission.

Mr Filippi a été informé des raisons de cette décision, l'ensemble des membres de la majorité également, tout le monde sait, nous aussi...

Pourquoi ne pas répondre ? Quel est donc ce mystère ? Que veut-on cacher ?

MENSONGE

Depuis plus d'un an, l'équipe en place répète à l'envie, dans la presse, sur les réseaux sociaux, que Mme Koehren ne leur a pas transmis les dossiers en cours de la mairie !

Lors d'une rencontre en mairie entre Mme Vermeerbergen, Messieurs Filippi, Cattié, Moret et Perez, ce dernier leur a avoué avoir retrouvé le dossier des Prés nouveaux dans un tiroir ! Ce dossier manquant pour lequel ils avaient communiqué qu'il fallait tout reprendre à zéro !!! Ils étaient tous informés de l'existence de ce dossier, encore un mensonge collectif !

Jamais 2 sans 3 !!

MENSONGE

Mr Filippi avait annoncé dans la presse sa démission.

Mr Filippi au journal le Petit Reporter le 15/03/21

<https://www.lepetitreporterdu73.com/2021/03/mouxy-le-difficile-apprentissage-dune.html>

Interrogé lors du dernier conseil municipal, il répond : « La meilleure réponse, je suis toujours là, c'est vous qui affirmez !! ». **Nous n'affirmons rien, nous constatons juste.**

Il semblerait donc qu'il ait à nouveau changé d'avis ! Encore un revirement de taille. **Que pensez-vous de ce maire ?**

Combien de temps encore ses mensonges et dissimulations vont gangrener la vie de notre commune ?

La majorité va couvrir cet état de fait encore longtemps ?

Mmes les conseillères, Mrs les conseillers, un peu de dignité ! Réagissez !!!

Comme on aime bien les citations, en voici une d'Abraham Lincoln :

« Aucun homme n'a assez de mémoire pour réussir dans le mensonge »



Bulletin de l'opposition moussarde

Chères Moussardes, chers Moussards,

Nous sommes heureux de vous présenter notre 3ème bulletin.

Comme les deux éditions précédentes, il a été également imprimé et distribué par nos soins à 1 100 exemplaires.

Comme annoncée dans notre bulletin d'Avril, la démission de Nathalie Gony, 1ère adjointe est officielle.

Mr Filippi a décidé, « dans un premier temps » de ne pas la remplacer.

Nous avons pris acte : le procès intenté contre l'ancienne majorité n'a pas abouti. Celui-ci portait sur la consultation de la population Moussarde pour l'adhésion au Parc Naturel Régional du Massif des Bauges.

Vous trouverez en pages intérieures le détail des 4 thèmes suivants :

- Parc Naturel Régional du Massif des Bauges (l'ancienne municipalité confortée dans sa consultation citoyenne)
- Association Vivre Mouxy vous invite à une réunion citoyenne...ou pas !
- Démission de Nathalie Gony (en détail)
- Plainte en diffamation contre l'adjoint aux Travaux et à l'Urbanisme

En dernière page : Un an de mandat, un an de mensonges. On ne se contente pas de dénoncer ces mensonges, nous apportons des preuves.

Notre page FB : www.facebook.com/pourmouxy

Notre site : www.pourmouxy.fr

Notre E mail : pourmouxy@gmail.com

JUIN N°3

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Parc Naturel Régional du Massif des Bauges



En 2017, la mairie avait organisé une consultation citoyenne afin que les Moussards puissent se prononcer sur l'adhésion au Parc Naturel Régional du Massif des Bauges.

L'opposition de l'époque composée de Catherine Ravanne, Philippe Exertier-dit-Monnard, Ludovic Vulliermet et de Nathalie Gony, avait saisi le représentant de l'état, contestant la validité de la procédure de consultation de la population.

Le tribunal administratif de Grenoble a validé cette consultation citoyenne et a donné raison à l'équipe de Gabrielle Koehren.

TOUTE la commune de Mouxy fait partie du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges, et à ce titre bénéficie de subventions et d'actions pour la préservation de l'environnement et de notre cadre de vie.

Pour votre information, dès 2019 une partie de l'éclairage public de Mouxy a été subventionné grâce à cette adhésion et se poursuivra jusqu'en 2021.

Pour mémoire :

La politique des Parcs naturels régionaux (PNR) est initiée, négociée, voulue et mise en œuvre par les élus locaux.

Les élus des communes de PNR en sont la cheville ouvrière; les élus régionaux et départementaux en sont les partenaires privilégiés.

Les conseils régionaux et conseils départementaux sont les principaux financeurs des Parcs naturels régionaux.



Association Vivre Mouxy



Au moment où nous imprimons, nous sommes dans l'attente d'une réponse de la part de la mairie suite à une demande de prêt d'une salle pour la **réunion citoyenne prévue le 30 Juin**. Cette décision est suspendue aux dernières mesures sanitaires à venir.

En espérant que notre demande aboutisse, vous pouvez nous retrouver sur notre FaceBook www.facebook.com/mouxyvivre et notre site internet www.vivremouxy.fr

N'hésitez pas à nous rejoindre en adhérant !

Pour nous contacter : vivremouxy@gmail.com

Démission de Nathalie GONY

Après avoir passé 13 ans au service des Moussards lors de différents mandats, Nathalie GONY nous a affirmé de ne plus avoir eu d'autre choix que de démissionner.

Cette démission nous interpelle fortement.

Mme GONY a la passion de l'engagement au service de la commune.

Elle ne souhaite plus cautionner le comportement et le fonctionnement de Mr Filippi et de son équipe.

Que s'est-il passé pour en arriver à cette situation ?

Après les démissions d'une conseillère, de deux secrétaires, dont la secrétaire générale, voici la 1^{ère} adjointe qui jette l'éponge.

Ces démissions en cascade nous inquiètent.

La gestion de ces démissions demande une énergie au détriment du vrai travail des élus.

Plainte pour diffamation

Le 3 juin 2021, une plainte pour diffamation a été déposée contre l'adjoint aux travaux et à l'urbanisme.

En effet, Mr Perez, au cours de deux commissions, a tenu des propos mensongers et diffamatoires mettant en cause l'ancien Maire, Gabrielle Koehren.

Ces propos concernaient deux projets immobiliers : Chemin des Raymonds et Prés Nouveaux.

—>Mensonger et diffamatoire quand Mr Perez affirme que le permis de construire des Raymonds (ex Paquebot) a été signé par Mme Koehren.

—>Mensonger et diffamatoire sur le fait que Mme Koehren aurait pris une décision pour favoriser un élu sur le projet des Prés Nouveaux.

Mme Koehren a laissé la possibilité à Mr Perez de s'excuser ainsi qu'aux conseillers qui étaient présents à ces réunions de réagir. Mr Perez n'a pas souhaité le faire, c'est pourquoi une plainte en diffamation a été officiellement déposée au tribunal.

Ces élus seraient-ils 'le doigt sur la couture du pantalon' ?
N'ont-ils pas le sens de la dignité et du respect ?